

# L'écho de Vagnas

en Ardèche méridionale



Novembre 2021

Vagnassiennes, vagnassiens,  
Chères concitoyennes, chers concitoyens,

## Édito

Les couleurs de l'automne s'installent tout doucement et les feuilles jonchent nos trottoirs, pourtant comme le dit la chanson de Serge Reggiani « il suffirait de presque rien... » pour que le village soit propre, beau et accueillant.

Il est normal que le contribuable, en attente de services performants, proteste, comme cet été, lorsque des dysfonctionnements se produisent dans la collecte des déchets. Mais il faut aussi qu'en retour tout un chacun prenne sa part du vivre ensemble en respectant les règles de vie en société. Tout ne dépend pas de la puissance publique. Le civisme c'est nous tous. Chacun doit s'impliquer à sa mesure pour la propreté, le respect des voisins, moins de pollution et de gaspillage pour la planète.... C'est la question de l'engagement citoyen : il peut être quotidien et modeste ; on peut aussi aller plus loin et s'engager dans la vie locale en devenant bénévole, une denrée précieuse.

Avant de terminer cet éditto, un mot sur l'augmentation de la taxe foncière. Elle inclut cette année la TEOM (taxe enlèvement des ordures ménagères). Elle a été votée à la majorité, moins les voix de VAGNAS, LA BASTIDE DE VIRAC, LABEAUME et ORGNAC, à la Communauté de Communes. Nous y travaillons pour trouver le juste équilibre. Je n'hésiterai pas à vous informer des avancées et des solutions trouvées.

En cette fin d'été, marquée par les drames en Haïti et en Afghanistan, par les catastrophes climatiques ici et là, je me dis que nos problèmes – que je connais et partage – sont, en regard, bien minuscules et qu'en faisant, chacun, quelques efforts, la vie serait belle. « **Il suffirait de presque rien** » ...

Bien à vous et continuez à prendre soin de vous.

Monique MULARONI,  
maire de VAGNAS



### L'épidémie de Covid repart !

**Le taux d'incidence est repassé au dessus des 50 cas pour 100 000 habitants.**

**La meilleure solution pour se prémunir, c'est la vaccination. La méfiance n'est plus de mise. L'ensemble du monde scientifique s'accorde non seulement sur son utilité, mais aussi sur son caractère indispensable. Seul, le vaccin permet de prévenir les conséquences les plus graves. Seule la vaccination de tous nous permettra de venir à bout de ce virus.**

**La priorité est de se protéger et de protéger les autres, en particulier, avant les rassemblements familiaux liés aux fêtes de fin d'année.**

**La priorité est de vous faire vacciner si cela n'est déjà fait. Pour ce faire, n'attendez pas, appelez votre médecin, votre pharmacien ou votre infirmière.**

## L'affaire de tous !

14

Crachats, mégots et débris sur la voie publique, dégradations effectuées sur les biens publics et privés, nuisances sonores engendrées par la musique ou la moto, etc, etc... : Une manière de s'exprimer pour le moins peu élégante voire agressive à laquelle chacun de nous est régulièrement confronté et qui sape le « bien-vivre ensemble ».



L'accumulation de petits désagréments, souvent anodins à première vue, commis dans l'espace public par des personnes peu scrupuleuses du bien commun peut devenir véritablement insupportable.

Ces actes ne sont pas toujours très graves et certains gestes, qui paraissent banals hier, sont aujourd'hui considérés comme des incivilités mais, jour après jour, ils indiquent que la qualité des liens sociaux s'est distendue entre les habitants de notre communauté. L'espace a ainsi perdu les règles qui le régissait initialement.



Ce qui est certain, c'est que nous sommes de plus en plus sensibles aux incivilités et les remarquons davantage. Pour autant, nous ne devons pas rester passif face à ces incivilités qui traduisent la volonté des coupables de transgresser les règles sociales dont le non-respect détériore le rapport entre les individus et diminue la confiance dans le vivre ensemble.

Alors, quand on estime que les limites ont été franchies, nous devons dire « STOP ».



### Comment alors pouvons-nous réagir face aux incivilités ?

Notre devoir d'élus est d'abord de protéger nos concitoyens de ces comportements qui nuisent au mieux-être, penser à ceux qui paient leurs impôts, taxes et qui souhaitent vivre et évoluer en bonne entente avec les autres, penser également aux personnes chargées quotidiennement de veiller à la propreté et à l'entretien du village qui doivent retourner régulièrement à certains endroits faisant l'objet d'incivilités répétées de la part d'une minorité ayant un comportement plus que détestable.

**Ainsi, le conseil municipal se voit obligé d'envisager plusieurs mesures pour juguler cette dérive :**

- Relater publiquement chacun de ces actes,
- Installer des caméras de vidéosurveillance,
- Punir graduellement ces comportements répréhensibles en dressant des procès-verbaux majorés en cas de récidive,
- Engager la responsabilité pécuniaire des fautifs de dégradations (ou de leurs parents).

Ces mesures peuvent sembler coercitives mais répondent à un objectif précis, celui d'améliorer le confort de tous et de préserver dans notre village le « bien-vivre ensemble ».



## La vie associative

14

La vie associative vient de vivre de durs moments en cette période de crise sanitaire. Manifestations, repas associatifs, rencontres, tous ces projets se sont évaporés avec cette actualité qui a du mal à nous lâcher.

Afin d'encourager les associations à ne pas baisser les bras, Louise LACOSTE, adjointe, déléguée à la commission animations, sports, culture et loisirs a réuni, le 17 septembre dernier, les présidents d'associations en présence de Madame le Maire, Monique MULARONI et Jérôme ROUX, conseiller et membre de ladite commission afin de faire le point sur leurs perspectives d'avenir.

Il a été porté à la connaissance de tous, les dernières autorisations préfectorales pour l'organisation des manifestations auxquelles seront soumis les prochains événementiels. De même, le rôle de Madame le Maire, de l'adjointe déléguée à l'animation et des conseillers ainsi que l'aide (financière, matériel, conseils, annonces etc.) apportée par la commune à la réalisation des manifestations ont été précisés. Chaque Président, Présidente, a pu s'exprimer sur le désir de pouvoir enfin réunir les villageois pour des moments festifs attendus par tous.

Pendant la durée des travaux de la maison pour tous, Mr Marron, Maire de Labastide de Virac a eu la gentillesse de mettre à disposition, si besoin est, sa salle des fêtes au profit du Club des Sans Soucis : encourageons nos anciens à reprendre le chemin des animations, leur présidente Brigitte Matthey les attend avec impatience.

Madame l'adjointe a proposé et fortement conseillé aux associations d'élire un président pour reformer un comité des fêtes existant jadis et qui est en sommeil. Ce comité était présidé par M Laurent Pianetti. Cette proposition a trouvé un écho favorable puisque l'ensemble des présidents, a promis, pour ce faire, de se réunir rapidement. Mr Franck CHABAUD, président du Tennis Club, a proposé à l'assemblée de faciliter les démarches pour la formation de ce comité et de fixer une date de réunion très rapidement.

Le 12 octobre, les présidents des associations de Vagnas se sont réunis afin d'étudier la réactivation du comité des fêtes. Guillaume Nurit s'est proposé pour en prendre la présidence.

Divers projets d'animations ont été évoqués et plus particulièrement l'organisation de la fête votive de Vagnas ainsi que la fête de la musique. Le comité des fêtes aurait pour principal objet l'aide logistique aux associations, la gestion des réservations du chapiteau appartenant à la mairie ainsi que la mutualisation de divers matériel.

**L'assemblée générale aura lieu le vendredi 12 novembre 2021 à 18h30 à la ferme du Rieusset** (en face d'Indy parc). Vous êtes invité(e) à venir débattre des projets et élire le bureau.

**Nos associations plus que jamais ont besoin de vous, d'adhérents, de bénévoles. Alors, merci de les contacter:**

Amis du musée médiéval de Vagnas AMMV: Président Alain JOLY; email : asso.ammv@gmail.com

VAGNAS PATRIMOINE : Présidente : Régine LAIGNEL; email : leslaignel@gmail.com

ACCA Vagnas : Président Didier MARTIN; email : didier.martin07@sfr.fr

ENFANCE et AVENIR : Président : Guillaume NURIT; email : nunu1284@hotmail.fr

Association COURT CIRCUIT : Présidente : Séverine COULOMB; email : sevreynaud@hotmail.fr

LOU PETANQUAIRE : Président : Nathan REDARES; email : redaresnathan@gmail.com

TENNIS CLUB VAGNAS TCV : Président : Franck CHABAUD; email : tcvagnas@gmail.com

Association BREVET DE CHASSE : Président : Laurent PIANETTI

LA GRANGE ; Président : Michel FAILLA

Club « LES SANS SOUCIS » : Présidente : Brigitte MATTHEY; email : brigitte.matthey@sfr.fr

**LE MARCHÉ DE NOËL DE VAGNAS AURA BIEN LIEU CETTE ANNÉE !** L'association Enfance et Avenir, malgré les nombreuses contraintes sanitaires et logistiques (maison pour tous en travaux) s'est efforcée d'organiser ce rendez vous désormais traditionnel de notre village.

Notez bien la date : **dimanche 28 novembre 2021.**

## Un peu d'histoire ...

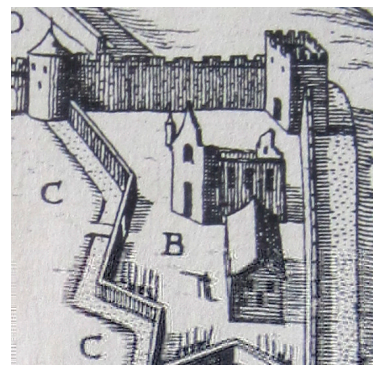
La Maison pour tous est en travaux pour rénover et mettre aux normes la salle du niveau bas. C'est l'opportunité pour nous pencher sur son histoire.

14

Construite au XIIe siècle, ancienne église paroissiale dédiée à Notre-Dame Saint-Sauveur des Fontaines, elle est le bâtiment le plus ancien de notre village.

Les guerres de Cent Ans (1337-1453) et de religion (entre 1563 et 1704) ont été violentes et l'église en porte les stigmates. Ainsi, les piliers romans ont été profondément brûlés à l'époque moderne.

Outre les vestiges de l'église romane réapparus au cours de ces travaux, nous disposons de quelques documents dont le plus ancien serait une visite canonique du 14 octobre 1505 attestant de ces destructions : « ... le curé, Jean de Belleville co-ouvrier et les paroissiens devront faire les réparations indiquées... »



1628 - place forte

Le 18 août 1582, des projets de travaux sont mis en adjudication : « ... ledit temple a été pour la plupart démoli, découvert et effondré [...] ; les planchers, portes et fenêtres ont été entièrement brûlés et enlevés ; les pierres et autres matériaux desdits effondrements ont été emportés... »

En 1628, Louis XIII fait dessiner les Places fortes protestantes du Vivarais avant de mener ses troupes à l'attaque. Vagnas, son enceinte et son église dessinée ruinée sont dans la liste.



1825 - la façade

Le 27 avril 1818, une nouvelle adjudication pour des réparations accompagne un devis estimatif très détaillé pour la démolition et la reconstruction de la façade principale de l'église ainsi que les deux petites parties latérales et la cage du clocher.

Un plan daté du 15 mai 1825 indique clairement les parties à reconstruire, travaux qui, pour des raisons inexpliquées, n'ont été exécutés que sept ans plus tard et réceptionnés le 27 avril 1830, soit douze ans après l'adjudication initiale !

Quelles cloches abritait ce nouveau clocher ? Une délibération du conseil municipal du 15 mai 1839, stipule « la nécessité de se procurer une cloche pour appeler les habitants de la commune aux offices divins, pour appeler du secours dans le cas d'incendie ou d'inondation subite, celle existante [il s'agit de celle de 1623 qui sonne toujours] étant insuffisante... » : ce pourrait-être la cloche Marie, bénie le 15 avril 1883, jour de la consécration de la nouvelle église.

L'ancienne église désacralisée est affectée à l'usage de la mairie jusqu'à la construction de l'école-mairie en 1936. Alors vendue, elle est divisée en deux secteurs : le facteur Marius Duplan vécut un temps dans le logis aménagé sous la tribune ; l'évier et le conduit de cheminée retrouvés à gauche de l'entrée alors transformée en fenêtre datent de cette occupation. La partie orientale était une chèvrerie. Les bêtes, restées seules après le décès du berger, se sont nourries des archives municipales restées stockées en ces lieux ; le fumier, envahi de puces qui ont infesté la totalité du village pendant plusieurs jours, fut enlevé et le local utilisé comme paille.

En 1978, sous l'impulsion du maire Charles Eybalin, la commune rachète « à M. Souleilhac l'ancienne mairie qui menace ruine [...] avec pour projet d'y établir une grande salle de réunion flanquée d'une cabine de projection de films et, à l'étage, des sanitaires, un labo photo et une salle destinée aux jeunes ». La « Maison pour tous » est inaugurée le dimanche 28 mars 1982.

Quarante ans plus tard, il était temps de lui redonner une nouvelle jeunesse et, pour Vagnas, de retrouver son ancienne église romane.



1979 - ND-fontaines